

Communiqué de presse

Niederwald (Conches), le 2 mai 2024

Helvetia prépare la forêt protectrice de la vallée de Conches au changement climatique

En faisant don de 15 000 arbres et de fonds supplémentaires, Helvetia et MANU Touristik aident le canton du Valais à préserver et à entretenir sa forêt protectrice. Jean-Christophe Clivaz, responsable du service Forêt, Nature et Paysage, Ralph Jeitziner, responsable Distribution et membre du Comité de direction d'Helvetia Suisse, Dario Cologna et d'autres invités ont planté les premiers arbres avec le conseiller d'État valaisan Franz Ruppen.

Dans la vallée de Conches, Helvetia, la fondation IDEA helvetia et le voyageur MANU Touristik font cause commune pour soutenir l'action que mène le canton du Valais en faisant don de 15 000 arbres au total ainsi que de leur entretien. Cet engagement repose sur une longue tradition d'Helvetia qui, depuis 2011, dégage chaque année, en coopération avec les services forestiers cantonaux, une enveloppe permettant de planter et d'entretenir jusqu'à 10 000 arbres dans deux régions différentes, en fonction des besoins du canton. Depuis 2023, MANU Touristik complète l'engagement d'Helvetia en faveur de la forêt protectrice et encourage la pérennité des forêts protectrices dans les régions touristiques en délivrant un passeport arbre Helvetia pour chaque chambre réservée. Chaque passeport permet de planter et d'entretenir un arbre.

Investissement indispensable dans le rajeunissement de la forêt

La forêt compte beaucoup dans la vallée de Conches, une destination touristique très prisée. Environ 73% de sa surface forestière est recouverte de forêts protectrices qui protègent les infrastructures existantes et les zones d'habitation contre les risques naturels. Pour qu'une forêt protectrice puisse s'acquitter de sa mission, elle doit être conçue en fonction du site et construite par étapes. Il faut donc l'entretenir et la rajeunir. La vallée de Conches recèle des forêts naturellement dominées par des épicéas en haute altitude, auxquels s'ajoutent des mélèzes et une faible proportion de feuillus. L'épicéa, l'espèce dominante, souffre particulièrement en raison de la sécheresse et de l'infestation de scolytes, ce qui réduit, voire anéantit, l'effet protecteur de la forêt. La plantation de jeunes arbres permet aux responsables forestiers régionaux de diversifier les forêts existantes et de les rajeunir. Grâce à l'engagement d'Helvetia et de MANU Touristik, 15 000 arbres ont été plantés et entretenus dans la zone de reboisement de la région de Conches.

Franz Ruppen, conseiller d'État du canton du Valais, se réjouit: «Une forêt protectrice fonctionnelle dans la vallée de Conches forme un système de protection biologique agissant sur une zone définie et joue donc à ce titre un rôle essentiel dans la prévention des risques naturels tels que les avalanches, les chutes de pierres, les coulées de boue ou les hautes eaux. Nous apprécions énormément ce soutien, car la forêt protectrice ne remplit son rôle que si elle est bien entretenue.»

Adaptation aux conditions climatiques futures

Les effets du changement climatique se font également sentir dans la mise en œuvre de projets de reboisement. En raison du changement climatique, il faut également s'efforcer d'établir une certaine diversité d'espèces d'arbres afin d'atténuer les différents risques tels que les sécheresses ou les nuisibles. Pour rendre les forêts protectrices résistantes au climat, le choix de l'espèce des jeunes arbres qui doivent être plantés dépend fortement des conditions climatiques futures qui s'annoncent. «Ce n'est qu'en tenant compte des conditions climatiques futures prévues lors du rajeunissement des forêts que nous pourrons pérenniser la fonction protectrice des forêts», soulignent Joanna Reim, ingénieure forestière au bureau du Haut-Valais, et Daniel Assaron, directeur adjoint de Forst Goms.

Ralph Jeitziner, responsable Distribution et membre du Comité de direction d'Helvetia Suisse, est également sur place au moment où les premiers arbres du projet actuel de forêt protectrice sont plantés dans la vallée de Conches. Il précise: «En tant que compagnie d'assurances, nous avons conscience des bienfaits de la prévention. Nous croyons fermement à l'importance de notre engagement en faveur de la forêt protectrice et nous nous réjouissons de pouvoir aider pour la quatrième fois les spécialistes régionaux de la forêt dans le canton du Valais à entretenir et à aménager plusieurs zones de forêts protectrices.»

Ekkehard Beller, propriétaire de MANU Touristik, lui aussi sur place, ajoute: «En soutenant l'engagement d'Helvetia en faveur de la forêt protectrice, nous contribuons à la préservation de nos magnifiques paysages de vacances suisses et sensibilisons nos hôtes à l'importance de la forêt protectrice avec un passeport arbre.»



De gauche à droite: Jean-Christophe Clivaz, Antonin Savary, Dario Cologna, Adrian Oncelli, Franz Ruppen, Ralph Jeitziner, Daniel Franzen, Daniel Assarson, Joanna Reim, Ekkehard Beller (photo: Remo Stalder, Helvetia)

Des informations sur l'engagement en faveur de la forêt protectrice ainsi que sur les projets de forêt protectrice menés jusqu'à présent par Helvetia sont disponibles en ligne sur www.helvetia.ch/foret-protectrice.

Retrouvez ce communiqué aux médias sur le site www.helvetia.ch/media.

À propos du groupe Helvetia

Avec son siège social en Suisse, à Saint-Gall, le Groupe Helvetia est devenu depuis 1858 un groupe d'assurances prospère, qui compte plus de 13 800 collaborateurs et plus de 7,2 millions de clients. Il permet depuis toujours à sa clientèle de saisir des opportunités et de prendre des risques – Helvetia est là pour elle, quand il le faut. En tant que meilleur partenaire, Helvetia est présente partout où existent des besoins d'assurance. Elle propose des solutions d'assurance, de prévoyance et de placement avec un seul prestataire, ainsi que des produits et processus simples. Le Groupe Helvetia connaît son métier qui s'étend de l'assurance de téléphone portable à la couverture de la construction du tunnel de base du Gothard en passant par le placement à long terme de l'argent de ses clients. Helvetia élabore et exploite de nouveaux modèles d'affaires avec enthousiasme, et elle mène ses propres activités avec dynamisme, en étant tournée vers l'avenir. Elle agit avec prévoyance et responsabilité dans l'intérêt de ses actionnaires, de ses clients et de ses collaborateurs, mais aussi de ses partenaires, de la société et de l'environnement.

En Suisse, Helvetia est le premier assureur suisse toutes branches. Sur le segment Europe, avec l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et l'Espagne, elle dispose d'un solide positionnement pour réaliser une croissance supérieure à la moyenne. Sur le segment Specialty Markets, Helvetia propose des couvertures spéciales et de réassurance sur mesure à l'échelle internationale. Avec un volume d'affaires de CHF 11,3 milliards, Helvetia a réalisé des bénéfices sous-jacents de CHF 372,5 millions et un résultat IFRS de CHF 301,3 millions au cours de l'exercice 2023. L'action d'Helvetia Holding AG s'échange à la Bourse suisse SIX Swiss Exchange.

Exclusion de responsabilité

Le présent document a été rédigé par le groupe Helvetia et ne peut être copié, modifié, offert, vendu ou remis de toute autre façon à des tiers sans son consentement. La version en langue allemande du document fait foi. Les versions du document dans d'autres langues sont fournies uniquement à des fins d'information. Tous les efforts raisonnables ont été entrepris afin de garantir que les informations exposées sont exactes et que les opinions émises sont justes et raisonnables. Les informations ou statistiques tirées d'une source externe ne doivent pas être interprétées comme ayant été adoptées ou avalisées par le groupe Helvetia. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs et conseillers, ni aucune autre personne, ne peuvent être tenus responsables des pertes découlant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations. Les faits et informations se trouvant dans le présent document sont aussi actuels que possible, et peuvent être modifiés ultérieurement. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs, conseillers ou toute autre personne ne répondent de manière expresse ou tacite de l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document.

Le présent document peut contenir des projections ou d'autres déclarations prospectives en rapport avec le groupe Helvetia, qui par nature recèlent des incertitudes et des risques, tant généraux que particuliers; il est possible que des prédictions, prévisions, projections ou autres contenus implicites ou explicites dans les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Font partie de ces facteurs: (1) les changements des conditions économiques générales, en particulier sur les marchés sur lesquels nous opérons; (2) l'évolution des marchés financiers; (3) les fluctuations des taux d'intérêt; (4) les fluctuations des taux de change; (5) les modifications de lois et d'ordonnances, y compris les modifications de normes et pratiques comptables; (6) les risques associés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; (7) la fréquence, l'importance et l'évolution générale des sinistres

assurés; (8) l'évolution de la mortalité et de la morbidité; (9) les taux de renouvellement et d'annulation des polices ainsi que la (10) réalisation d'économies d'échelle et d'effets de synergie. Dans ce contexte, nous vous signalons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de l'évaluation de déclarations prospectives, vous devriez examiner avec soin les facteurs précités ainsi que d'autres incertitudes. Toutes nos déclarations prospectives sont basées sur les informations dont disposait le groupe Helvetia à la date de leur publication, et le groupe Helvetia ne s'engage aucunement à les mettre à jour, sauf disposition impérative du droit en vigueur.